Open Data : les données de la préfecture de police à votre disposition !

Depuis 2011, la préfecture de police partage ses données sur une plateforme gouvernementale, accessible à tous. Aujourd?hui, elle poursuit sa démarche avec la diffusion de l'emplacement des caméras de vidéosurveillance.

Rassembler et mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques de l'Etat, tel est l?objectif du projet « Open Data » mené depuis 2011 par le gouvernement via la mission coordinatrice Etalab.

C?est dans ce cadre que la préfecture de police partage, depuis l?an dernier, ses données (bilans, géolocalisations, statistiques, etc.) sur la plateforme « data.gouv.fr ».

Depuis avril, la démarche se poursuit pour la préfecture de police avec la diffusion de l'emplacement des caméras de vidéosurveillance.

Désormais, vous avez accès à des données relatives à :
- la vidéoprotection : emplacements des caméras
- l?accueil de public : coordonnées des points d?accueil et commissariats

mais également
- la sécurité routière : tous les bilans depuis 2007
- les objets trouvés : emplacement du service des objets trouvés
- les GIG / GIC (Grand Invalide de Guerre/Grand Invalide Civil) : emplacements des places handicapés
- les casernes de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris : emplacements des casernes
- les fourrières : coordonnées des préfourrières et fourrières

Vous pouvez dès maintenant télécharger ces informations : leur réutilisation offre de larges opportunités aux citoyens ainsi qu?à la communauté des développeurs et des entrepreneurs pour proposer des services applicatifs innovants. Progressivement, « data.gouv.fr » mettra également en place des services en ligne.

En savoir plus

- Rendez-vous sur data.gouv.fr
- Découvrez la licence Etalab